Traité Sanhedrin

Michna 4 - Chapitre 1

דיני נפשות, בעשרים ושלושה. והרובע והנרבע, בעשרים ושלושה--שנאמר "והרגת את האישה, ואת הבהמה" (ויקרא כ,טז), ואומר "ואת הבהמה, תהרוגו" (ויקרא כ,טו). שור הנסקל, בעשרים ושלושה--שנאמר "השור, ייסקל, וגם בעליו, יומת" (שמות כא,כט), כמיתת הבעלים כן מיתת השור. הארי, והדוב, והנמר, והברדלס, והנחש--מיתתן בעשרים ושלושה; רבי אליעזר אומר, כל הקודם להורגן, זכה; רבי עקיבה אומר, מיתתן בעשרים ושלושה.

Les affaires criminelles sont jugées par vingt-trois personnes. Pour la personne et la bête qui ont eu commerce contre-nature, vingt-trois personnes, ainsi qu'il est dit : (Vayiqra 20,16) : « Tu mettras à mort la femme et la bête », et le texte avait dit : (verset 15) : « et la bête vous la mettrez à mort ».
Pour le bœuf qui doit être lapidé, vingt-trois personnes, ainsi qu'il est dit : (Chemot 21,29) : « le bœuf sera lapidé et son maître aussi mérite la mort ». (Ce qui signifie) comme pour la mort du propriétaire, même procédure pour la mort du bœuf.
Le loup, le lion, l'ours, le tigre, la panthère et le serpent, leur mise à mort sera décidée par vingt-trois personnes. Rabbi Eliézer dit : le premier qui réussira à les tuer fera une bonne action. Rabbi Akiva dit : leur mise à mort sera décidée par vingt-trois personnes.

Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions